

*Début à 13h30*

Programme de

# Maîtrise en sciences de l'information

---

SÉANCE D'INFORMATION

31 AOÛT 2021

# Programme de la rencontre

---

## Lyne Da Sylva

- Renseignements généraux
- Vie étudiante
- Financement
- Programme de M.S.I
- Cheminement académique
- Règlement pédagogique et autres directives
  - Plagiat
  - Code d'honneur de l'EBSI

## Alain Tremblay

- Modalités d'inscription
- Cheminement administratif

## Arnaud d'Alayer

- Postes d'auxiliaires pour le labo d'informatique documentaire
- Ressources informatiques

# Sources d'information

---

Le site web de l'école comporte une grande quantité d'information et constitue un point de départ idéal pour la majorité de vos interrogations

- <https://ebsi.umontreal.ca>
- Plus précisément, les ressources informatiques :  
<https://youtu.be/wuhRKH3SXhw>

Les informations présentées aujourd'hui sont tirées du [Guide étudiant de la Maîtrise en sciences de l'information 2021–2022](#), disponible sur le site de l'EBSI

# Guide étudiant

---

## [Renseignements généraux](#)

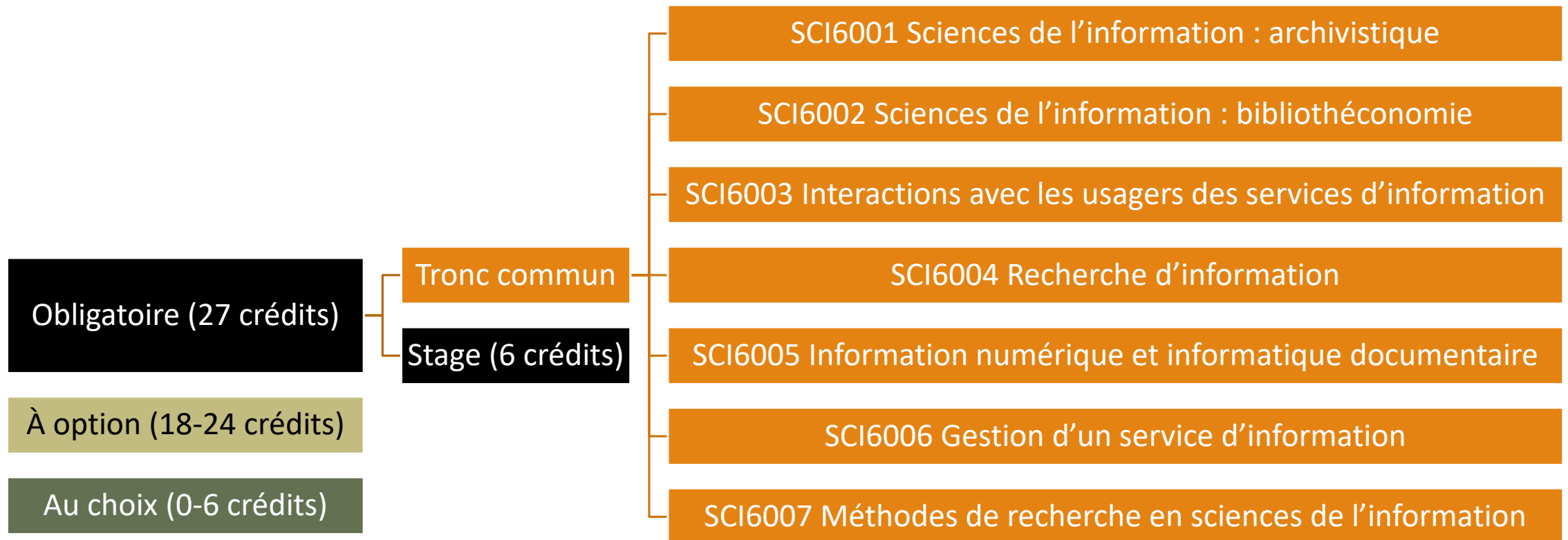
## [Vie étudiante](#)

## [Financement](#)

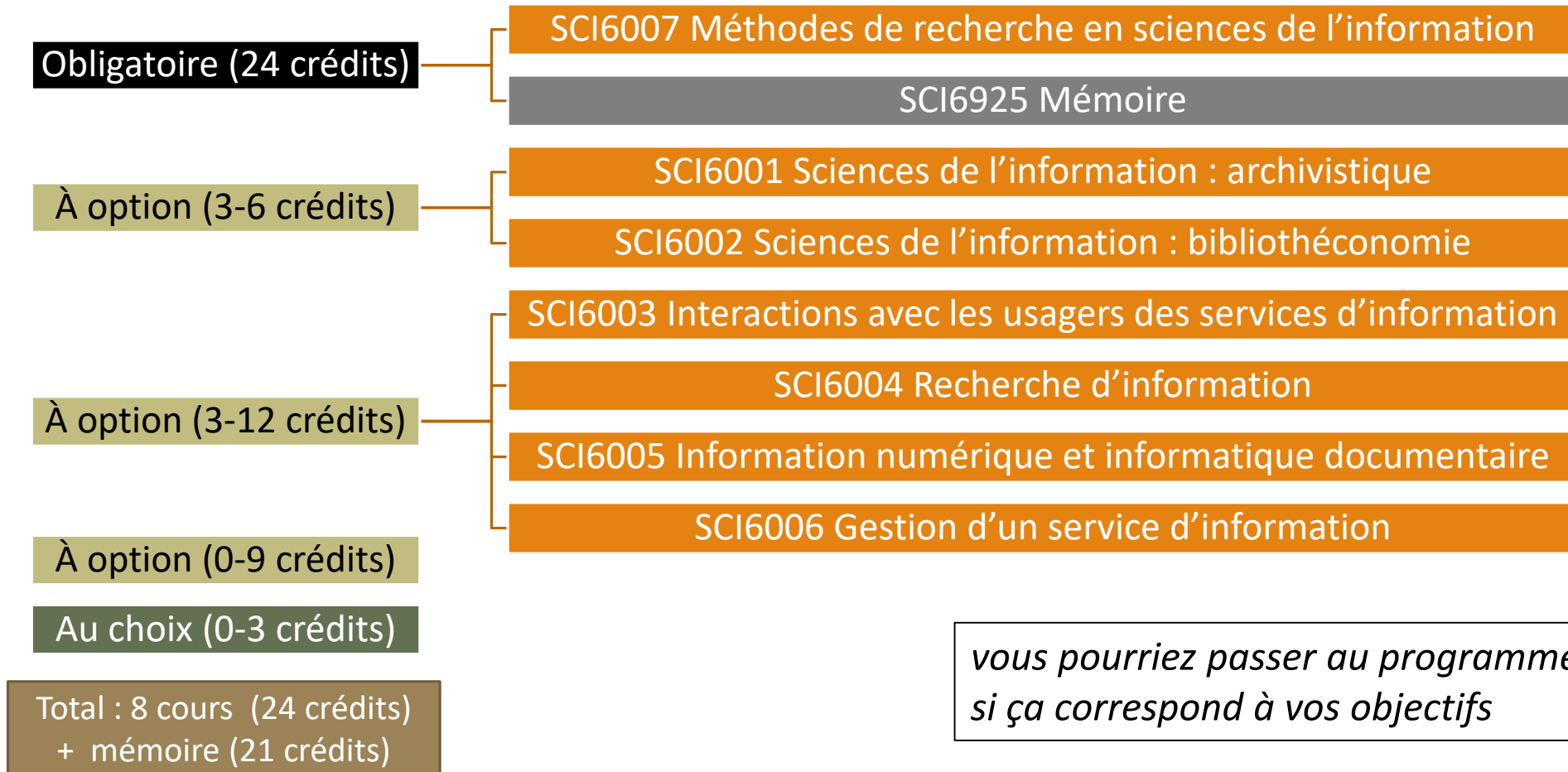
- Plusieurs bourses offertes aux étudiants de maîtrise
  - Malheureusement peu de bourses sont disponibles pour les étudiants en début de programme
  - Les concours se terminent le vendredi 1<sup>er</sup> octobre (à 17h)
  - Les affiches seront épinglées dès lundi sur les babillards et accessibles sur le site web
- Emplois disponibles sur la [banque d'emplois](#)
- Postes d'auxiliaires d'enseignement (correction et supervision de TP) ou de recherche

## [Programme et cours](#)

# Structure du programme de M.S.I. (professionnelle)



# Structure du programme de M.S.I. (recherche)



*vous pourriez passer au programme de recherche,  
si ça correspond à vos objectifs*

# Cheminement académique (1/3)

---

## Choix des cours

- Peu de choix s'offrent généralement à vous au premier trimestre
- Pour les étudiants ayant complété un certificat de l'EBSI, possibilité de substituer un cours connexe par un cours à option
  - en GIN : le SCI6005
  - en ARV : le SCI6001
- SCI6004 et SCI6005
  - offerts deux fois par année
  - distribution dans chaque cours selon les résultats du test de compétences en informatique
- Attention aux préalables et concomitants – les respecter et s'assurer de prendre les cours-clés en début de parcours

# Cheminement académique (2/3)

---

## Test des compétences en informatique

- Le lien vers le test vous a été envoyé par courriel : quiz StudiUM
- Test de classement qui détermine si vous pouvez être inscrit ou inscrite au SCI6005 dès l'automne
- Ouverture du test : du lundi 30 août 9h au mardi 31 août 23h59
- Toutes les informations pertinentes trouvent dans le document attaché au courriel que vous avez reçu
  - deux versions : Windows et Mac – mais le laboratoire d'informatique de l'EBSI est en Windows
  - le contenu du document d'information est répété sur la page StudiUM du test



# Cheminement académique (3/3)

---

## Rôle du conseiller ou de la conseillère pédagogique

- Vous aidez à faire des choix cohérents
  - Différents parcours possibles
  - [Fiche de suivi](#)

## Cours particuliers

- 6850 — Recherche individuelle
- 6916 — Projet de recherche dirigé
- 6865 — Stage (Rencontre avec les coordonnatrices de stage au début de votre 2<sup>e</sup> année)

# Règlement pédagogique (1/3)

---

La M.S.I. est un programme sous la gouverne des ESP (Études supérieures et postdoctorales)

- Les étudiants sont donc soumis au [règlement pédagogique](#) des ESP

## Charge de travail

- 1 cours de 3 crédits = 135 heures de travail, par exemple :
  - 42 heures en classe + 21 heures de travaux pratiques + 72 heures de lecture, étude et travaux = 135 heures
  - 135 heures de lecture, étude et travaux (dans le cas d'un cours en ligne)

## Équivalences et exemptions

- Doivent être approuvés par la directrice – dès le premier trimestre d'inscription
- Responsabilité de l'étudiant ou l'étudiante : faire la preuve de l'atteinte des objectifs du cours

# Règlement pédagogique (2/3)

---

## Notation

- Sur les bulletins de l'UdeM : [notes littérales](#) (de F à A+)
- Aux cycles supérieurs, la note minimale de passage pour un cours est C
  - C-, D+, D, E ou F = **échec** (mais droit à une reprise)
- Moyenne cumulative du programme calculée sur une échelle de 0 à 4,3
  - Moyenne minimale pour l'obtention du diplôme : 2,7 sur 4,3 (ou B-)
  - Le stage n'est pas contributoire à la moyenne (réussi ou refusé)
- Si un étudiant ou une étudiante échoue plus de deux cours, ou deux fois le même cours (échec à la reprise)
  - >>>> fin de la candidature <<<<**

# Règlement pédagogique (3/3)

---

## Fraude et plagiat

- Nous appliquons strictement le règlement universitaire
  - Nous détectons malheureusement quelques cas chaque année
  - Les conséquences sont souvent très fâcheuses
  - Vous ne pouvez pas plaider l'ignorance... : <https://integrite.umontreal.ca/accueil/>
- Nous avons également développé un [Code d'honneur](#)
  - Vous aurez à le « signer » lors du test des compétences en informatique
- Conservation et consultation des travaux
  - Nous appliquons les [règles de conservation de la direction des archives de l'UdeM](#)
  - Des séances de consultations des travaux et des examens sont fixées au début de chaque trimestre

# Autres directives

---

- Présence et ponctualité s.v.p.
- Qualité de la langue – jusqu'à 10% de note peut être retranchée
  - Installation du logiciel Antidote sur tous les postes de travail des laboratoires
- Remise des travaux
  - Politique des retards : 5% par jour de calendrier; note F après 7 jours
- Présentation des travaux
  - Format de mise en page suggéré : [écono-écolo](#)
  - Style bibliographique suggéré : APA

# Questions?

---